



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire**

Maître Yohan DEHAN
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Affaire suivie par :

Paris, le
Réf. : N°

25 AOÛT 2021

Maître,

Par courrier reçu le 28 juin 2021, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi les 2 et 3 décembre 2020 a bien été enregistré.

De ce fait, le permis de conduire de votre client est doté de trois points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur
la cheffe de
du bureau des droits
permis à points
à conduire.